

Je soutiens les actions de l'association "Les Fous de Jacquet Production" pour le développement de la musique de chambre et de son festival "Musique en Fronsadais" :

BULLETIN D'ADHESION		
NOM		
PRÉNOM		
ADRESSE		
EMAIL		
TÉLÉPHONE		
NOUVEAU MEMBRE	OUI	NON
ADHÉSION		20 €
DONATEUR *		70 €
BIENFAITEUR *		200 €
AUTRE MONTANT *		
MONTANT DE VOTRE COTISATION		€

* Les dons versés à l'association "Les Fous de Jacquet Production", reconnue comme organisme à but non lucratif ayant pour activité principale la présentation au public d'œuvres dramatiques, lyriques, musicales, chorégraphiques et de cirque, ouvrent droit pour le donateur à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable (art. 200 et 238 bis du code général des impôts). Un reçu vous sera délivré pour faire valoir ce que de droit.

Fait à _____ le _____

Signature